

VII CONCLUSION

Il est impossible de rendre justice à l'inestimable contribution de tous les conférenciers. Aussi, nous nous contenterons de relever quelques-unes des conclusions les plus fréquemment exposées au cours de ces trois jours. Elles témoigneront, pour la postérité, de l'état d'esprit des observateurs du contrôle des armements au lendemain de la Guerre froide et de la guerre d'Irak.

La plupart des experts ont reconnu que le contrôle de la prolifération des armements par la limitation de l'offre ne constitue qu'un aspect d'une lutte beaucoup plus étendue contre les conflits régionaux et le surarmement. Tous savent qu'il ne s'agit pas là d'une solution définitive aux problèmes de paix et de sécurité. Plusieurs conférenciers ont soutenu que le contrôle de l'offre a trop retenu l'attention des pays occidentaux, aux dépens des autres aspects de la question. Certains ont même dit que ce n'est qu'un aspect secondaire du contrôle des armements sur lequel on ne doit pas trop miser, parce que son efficacité est limitée et qu'il complique les relations avec le tiers-monde. Toutefois, personne n'a soutenu que les désavantages du contrôle de l'offre sont tels qu'il faudrait y renoncer complètement. Personne n'a non plus épousé l'argument des proliférateurs, à savoir que les pays ont le droit de s'armer comme ils le veulent.

Cela dit, les participants s'entendent, malgré leurs divergences, pour dire que la limitation des transferts d'armements peut avoir des effets positifs, au moins pour certaines catégories d'engins, et à court terme. Dans son discours (voir Annexe A), M. De Montigny Marchand a bien décrit l'incidence des mesures de contingentement de l'offre en disant qu'elles valent surtout à court terme - en attendant des accords de désarmement plus complets -- et comme police d'assurance pour compléter l'action du droit international. Si les participants diffèrent d'opinion quant à l'à-propos d'imposer des limites relativement aux missiles ou aux systèmes de C³I, ils approuvent en général un certain contrôle des exportations nucléaires et chimiques.